

## FCAG sur la bonne voie ?

Le Département et la Mairie d'Auch en sauveurs avec les 4 mousquetaires.



FCAG sur la bonne voie ?

Point presse ce matin au Conseil Départemental pour son président Philippe MARTIN, Franck MONTAUGE maire d'Auch et Christian LAPREBENDE 1er adjoint de la ville, qui sont venus expliciter leurs propositions de "sauvetage" du club de rugby phare du département, le FCAG susnommé.



### Mrs MONTAUGE, MARTIN, LAPREBENDE.

Devant le constat de l'importance, du FCAG dans l'histoire avec ses 120 ans d'existence, de son centre de formation pourvoyeur de nombreux joueurs de l'élite du rugby français, il était inconcevable à leurs yeux de constater la disparition d'un symbole important de notre patrimoine sportif et culturel gersois. Avec sa disparition c'est quelques 400 enfants qui se retrouvaient sans la possibilité de pratiquer leur sport favori, et quand on connaît les valeurs du rugby (éducation, abnégation, courage, discipline, altruisme...) on comprend la nécessité de l'action. Si on ajoute à cela les résultats sportifs : la première qui malgré l'adversité a joué le jeu jusqu'à la fin du championnat, le titre de champions de France pour la fédérale 1B, le beau parcours des jeunes "Bélascaïn", et le comportement exemplaire de tous les jeunes, ces constats majeurs impliquaient la réaction.

Le dernier point non moins primordial, la venue au devant de la scène des 4 mousquetaires, ainsi nommés, amoureux du rugby et du FCAG, Guy SORBADERE, Alain SOLER, Michel CARTIER, Stéphane GRAOU qui depuis 2 mois ne ménagent pas leurs peines pour rassembler toutes les bonnes volontés avec comme unique objectif, la survie du club.



### Mrs GRAOU, SORBADERE, SOLER, CARTIER.

Les élus ont proposé afin d'apurer une partie des dettes de l'association aux environs de 500.000€, de verser intégralement les subventions que les deux collectivités auraient versées normalement sur 3 ans pour la Mairie, 4 ans pour le Conseil Départemental (échéances différentes suivant le renouvellement de ces instances) soit 195.000€ pour chaque collectivité.

Une convention sera signée pour instaurer un contrôle permanent sur l'évolution de la situation financière du club, les élus se gardant bien sûr de toutes ingérences dans le domaine sportif.

L'avenir reste toutefois suspendu à la décision de la **DNACG (Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion)** pour le maintien en Fédérale1 et qui rendra son verdict la semaine prochaine.